

“ J'utilise mon CPF  
avec la CCI ! ”



**LA FORMATION PROFESSIONNELLE ÉVOLUE, VOUS AUSSI PASSEZ À L'ACTION !**

*Notre équipe dédiée de la CCI de la Mayenne se tient à votre écoute  
pour vous accompagner dans vos projets.*



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



# Je m'INFORME

## C'est QUOI ?

En travaillant, je dispose d'un Compte Personnel de Formation (CPF), créditée en euros pour financer mes choix de formation.

Mon *Compte Formation* s'ouvre automatiquement lors de mon entrée dans la vie active et me suivra jusqu'à ma retraite.

Mes droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

## Utiliser mon CPF, POURQUOI ?

- J'ai envie de me former
- Je favorise mon évolution professionnelle
- Je développe mes compétences
- Je souhaite me reconvertir
- Je recherche une formation qui me correspond

## QUAND l'utiliser ?

En dehors de mon temps de travail, je me forme quand je veux.

Sur le temps de travail, je sollicite l'autorisation de mon employeur pour prévoir mon action.

## Des formations pour TOUS !

Je suis...

- Apprenti de 15 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Âgé de 16 ans et plus
- Salarié ou agent public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant

## COMMENT ça marche ?

Mon inscription ne prend que quelques minutes !

Je me laisse guider par ma CCI.

cf. : **Je passe à l'ACTION**



## QUELLES formations ?

Pour utiliser mon CPF, je choisis une formation certifiante ou diplômante accessible sur le site ou l'application mobile *Mon Compte Formation*.

Je peux également utiliser mon CPF pour financer un accompagnement VAE, un bilan de compétences, l'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise...

## COMBIEN dois-je payer ?

Ma formation peut être entièrement financée avec le CPF !

Mon compte est alimenté automatiquement, par année de travail, et à hauteur de 500€/an.





# Je **CHOISIS** ma formation

## 5 bonnes raisons de se lancer avec la CCI :

1 Une équipe disponible, réactive et à l'écoute pour vous accompagner tout au long de votre démarche.

2 La garantie d'une expérience formation réussie :  
98% de nos stagiaires recommandent une formation CCI à leur entourage.

3 Des compétences formateurs reconnues.

4 Des formations opérationnelles, pragmatiques et utiles  
pour concrétiser votre projet.

5 Un choix de plus de 50 formations certifiantes éligibles au CPF :

**LANGUES ÉTRANGÈRES** : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien...

**BUREAUTIQUE** : Environnement Windows, Word, Excel, Powerpoint, Internet, Outlook...

**COMMUNICATION GRAPHIQUE** : Adobe Photoshop, InDesign, Illustrator

**EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE** : Mieux écrire en Français - certification Voltaire®

**MANAGEMENT** : S'approprier son rôle de manager, Manager un projet

**DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL** : Techniques commerciales, Négociation, Service client

**CRÉATION D'ENTREPRISE** : 5 Jours pour Entreprendre

**RESSOURCES HUMAINES** : Tuteur, Mission de formateur, Gestion de la paie

**VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)**

### CATALOGUE EN LIGNE

Connectez-vous sur [mayenne.cci.fr](https://mayenne.cci.fr)

Onglet « **FORMATION CONTINUE** » et rubrique  
« **FORMATION ENTREPRISES** » + sélection « **ÉLIGIBLE AU CPF ?** »



# Je passe à l'ACTION

- 1 Avec mon numéro de sécurité sociale, je crée mon compte CPF sur le site officiel :

[moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

- 2 Je choisis ma formation et je m'y inscris via mon espace personnel ou via le site de la CCI en cliquant sur le lien présent sur les fiches formations :

Utiliser votre CPF pour suivre cette formation...

- 3 En cliquant sur le bouton **FranceConnect**, je choisis un compte que j'utilise déjà parmi ceux disponibles ([impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), [ameli.fr](https://ameli.fr)...) et je saisis mes identifiants habituels en fonction du compte choisi.



FranceConnect me confirme que la connexion est établie !  
J'accède au service et je finalise mon inscription.

**L'organisme de formation doit respecter un délai obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition de commande et la date de début de la formation mentionnée dans sa proposition**

96%

des stagiaires considèrent les formations opérationnelles

7.9  
10

de satisfaction de nos stagiaires

98%

de taux de recommandation

**Pour toute question, notre équipe de conseillers vous accompagne !**



## CAMPUS CCI MAYENNE

Parc universitaire de Laval  
Rue Léonard de Vinci  
53062 LAVAL

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité accréditée pour les catégories suivantes :  
- actions de formation  
- validation des Acquis de l'Expérience  
- recrutements en apprentissage

Labellisé



RSE Positive  
labellucie.com



CCI de la Mayenne | JUILLET 2021

Contactez votre CCI :

02 43 91 47 45

[mayenne.cci.fr](https://mayenne.cci.fr)



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

MON  
COMPTE  
FORMATION